



## UNE PREMIÈRE ANNÉE DE MANDAT ÉNERGIQUE ET PRODUCTIVE

60 des 69 propositions déjà lancées



### ÉDITO

Chères Biotaises, chers Biotois,  
Une année est passée depuis que nous avons été élus et déjà de nombreux projets voient le jour, d'autres sont lancés ou à l'étude.  
Depuis le 4 avril 2014, mon équipe et moi-même nous dévouons à Biot, pour atteindre les

objectifs que nous nous sommes fixés et pour lesquels vous nous avez élus, avec un seul mot d'ordre « **œuvrer pour l'intérêt de tous les Biotois** ». Je remercie tous les services municipaux et mes collègues élus pour leur investissement au quotidien et leur engagement pour Biot.

Durant la campagne électorale, **je vous ai promis d'être le Maire de tous les Biotois** et je m'y attèle chaque jour avec la même passion. Certes, la tâche est complexe et nous avons de vrais défis à relever, certains similaires à de nombreuses communes qui doivent, comme nous, dynamiser un centre ancien, d'autres plus spécifiques à Biot, tels que la synergie entre ses multiples atouts que sont la technopole, la vocation touristique, les métiers d'arts. Ces défis sont à mener dans un contexte économique et social complexe, **en ayant toujours l'intérêt général comme cap, solidaires avec les personnes fragiles et conscients des évolutions liées à la transition énergétique.**

**Vous découvrirez dans ce numéro un bilan transparent des actions que nous avons lancées au cours de ces 14 premiers mois de mandat, reprenant les 69 propositions du programme** afin que vous puissiez clairement et en toute honnêteté prendre connaissance de ce qui a été réalisé et amorcé et de ce qui va l'être dans les prochains mois.

**« Transparence et honnêteté » : des valeurs qui malheureusement ne sont pas partagées par tous et je me dois de rétablir la vérité au vu des mensonges proférés récemment sur nos actions.**

**Bien entendu nous aurions souhaité une opposition constructive, qui travaille pour les Biotois, qui débat et qui propose, et toujours dans l'intérêt général. Cependant, il n'en est rien, ces personnes préfèrent se répandre sur des supports dignes d'un autre temps. Et plutôt que de porter des projets pour les Biotois, notre opposition veut diviser ; un bien triste bilan pour les membres de la minorité au terme de cette première année de mandat.**

Rappelons ainsi quelques points importants, tels que la zone de mixité sociale instaurée aux Soulières dans le cadre de la modification n°4 du PLU, il s'agit ici d'une 4<sup>ème</sup> zone instaurée sur la commune, 3 autres ayant été mises en place bien avant notre élection. Il est donc évident que tous les logements sociaux ne seront pas construits aux Soulières. Nous déplorons d'ailleurs le préjudice porté aux habitants des Soulières par les rumeurs mensongères.

Par ailleurs, certaines dispositions, comme la zone de densification, ont été instaurées par mon prédécesseur. De plus, la modification n°4 du PLU permet avant tout d'encadrer la loi ALUR, de maîtriser l'urbanisation de la commune et de préserver nos espaces verts. Et bien sûr, les constructions de logements seront complétées par les aménagements publics nécessaires. Par exemple, nous avons accompagné la construction du lotissement Saint Julien Park en sécurisant la voirie et les accès.

En parcourant cette publication, vous constaterez aussi que la masse salariale a augmenté de 300 000€ par rapport au budget voté en 2014 et non d'un million comme le laisse entendre l'opposition, ceci étant dû à la mise en place des rythmes scolaires et donc au recrutement de personnel de

qualité pour encadrer les petits Biotois, c'était notre engagement. Le budget communal est d'ailleurs consultable par tous.

**Enfin, je suis particulièrement fier d'avoir pu, avec mon équipe, réaliser une première partie de la rénovation du versant des Bâchettes et offrir aux Biotois et aux visiteurs, plus de 100 places gratuites et accessibles en moins d'un an de mandat** alors qu'il ne s'est strictement rien passé sous le mandat de mon prédécesseur sur ce versant. Nous vous expliquons par ailleurs dans cette lettre les prochaines étapes d'aménagement des Bâchettes.

À présent, regardons l'avenir à présent. Et l'avenir, c'est avant tout la jeunesse, c'est pourquoi **je souhaite agir pour les jeunes de 15 à 25 ans** en proposant un projet global autour de sujets qui les concernent directement comme un lieu de rassemblement, les transports, l'accès à l'emploi, les loisirs, le logement... Ce projet sera mené en partenariat avec les institutions du territoire telles que la CASA en vue de mutualiser les équipements et les compétences.

**Autre projet d'avenir : la ville numérique.** Nous nous attacherons à développer ce point capital de notre programme en commençant par la refonte du site internet de la ville afin de vous donner un meilleur accès aux services publics, aux informations, aux actualités, tout en favorisant une démocratie de proximité interactive.

Enfin, je reste à votre disposition lors de mes permanences sans rendez-vous en Mairie pour échanger sur vos projets, sur les réalisations municipales, donner votre avis et contribuer au développement de Biot dans l'intérêt général.

Très sincèrement,

Guilaine DEBRAS  
Maire de Biot  
Vice-présidente de la CASA

# 1. Une gestion municipale volontaire et innovante

- > Pas d'augmentation des impôts locaux
- > Maîtrise de l'endettement

## 1. NE PAS AUGMENTER LE TAUX DES IMPÔTS LOCAUX SUR LE MANDAT

### Action réalisée

- Le taux d'imposition reste identique à celui de 2014 pour préserver le pouvoir d'achat des Biotois

## 2. MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

### Actions réalisées

- Maîtrise de la masse salariale de la mairie (8 846 445€) à l'exception des emplois créés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires pour offrir aux enfants un encadrement de qualité (300 000€). Pour rappel, le budget relatif à la masse salariale voté en 2014 et décidé par la précédente Municipalité était de 8 577 879€

- Partenariat entre la Ville de Biot et l'Agence Régionale pour l'Environnement et l'écodéveloppement (ARPE), pour engager les démarches d'achats publics dans une vision de développement durable. Ce partenariat apporte à la commune un appui technique et méthodologique pour intégrer dans les marchés publics les critères environnementaux

### Action en cours

- Recherche de postes de dépenses mutualisables avec les autres villes de la CASA dans le but de réaliser des économies d'échelle

## 3. METTRE EN PLACE DES OUTILS DE MESURES DE LA PERFORMANCE ET DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS, AINSI QU'UN PLAN DE MOBILISATION ET DE FORMATION DES AGENTS MUNICIPAUX

### Actions réalisées

- Mise en place d'une méthode de travail en mode projet permettant d'avoir une vision globale et transversale. Un poste de coordinateur de projets a été créé (recrutement interne) pour encadrer la méthode

- Mise en place de formations internes dispensées par des

agents ayant des compétences à partager avec d'autres agents communaux, sur la base du volontariat

- Dans l'optique d'offrir des services publics de qualité aux Biotois, des formations sont dispensées toutes au long de l'année aux agents municipaux. L'objectif est de renforcer le professionnalisme des équipes pour l'enrichissement et l'amélioration du service public à Biot (formations des équipes de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des équipes d'animation des temps périscolaires)

### Actions en cours

- Création d'un groupe de travail composé d'élus, d'agents et d'un représentant syndical portant sur la refonte du système d'attribution du régime indemnitaire et des critères d'évaluation. L'objectif est de créer un régime indemnitaire plus juste et source de motivation pour les agents municipaux, en intégrant les contraintes budgétaires (pas d'augmentation de la masse salariale)

- Une formation au management est programmée au cours de l'année 2015 pour tous les cadres de la mairie

## 4. DÉVELOPPER LA VILLE NUMÉRIQUE ET INTELLIGENTE POUR PLUS DE TRANSPARENCE ET POUR UN MEILLEUR COÛT DU SERVICE RENDU

### Actions réalisées

- Raccordement de la Ville de Biot à mon.service-public.fr depuis www.biot.fr afin de faciliter les démarches administratives en ligne. Le site mon.service-public.fr offre des fonctionnalités innovantes visant à simplifier et personnaliser les relations avec l'administration

- Raccordement de l'ensemble des bâtiments communaux à la fibre optique pour optimiser le temps de transmission des données et la performance du réseau communal

### Action en cours

- Lancement du marché à procédure adaptée pour la création d'un nouveau site internet de la Ville de Biot qui permettra notamment une interaction plus fluide et directe entre la Municipalité, les services publics et les Biotois (forums, espaces de commentaires). Il sera également aux normes d'ac-

cessibilité universelle et pourra s'adapter aux différents écrans (tablettes, smartphones). Le site actuel est également obsolète techniquement

### À l'étude

- Mise en place d'une tablette tactile à l'entrée de Biot village permettant d'accéder aux informations touristiques de la commune

## 5. METTRE EN PLACE QUATRE CONSEILS DE QUARTIERS

### Action réalisée

- Cf. partie 3. Une participation citoyenne renforcée, point 13 p. 3



# 2. Un projet de développement économique pour un vrai choix de société

- > Création du Comptoir des Initiatives
- > Développement d'une filière nautique



## 6. VALORISER LES QUATRE PÔLES COMMERCIAUX DE BIOT (LE VILLAGE, LES MIGRANCIERS, BIOT 3000, SAINT PHILIPPE) : LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL SERA BLOQUÉ SUR LE RESTE DE LA COMMUNE

### Actions réalisées

- Organisation de réunions de travail avec les commerçants des différents pôles commerciaux pour recueillir les avis, partager la politique culturelle, événementielle et touristique, tirer des bilans sur les actions réalisées dans l'optique d'améliorer les prestations ensemble vers un objectif « gagnant-gagnant »

- Création de la première rencontre de l'ensemble des acteurs économiques du territoire à l'occasion des vœux de la nouvelle année 2015 pour échanger, créer des partenariats et tisser des liens

## 7. METTRE EN PLACE UN PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ DANS LE VILLAGE

### Action réalisée

- Une délibération approuvée par le Conseil Municipal du 17/02/15 autorise désormais le Maire de Biot à exercer un

droit de préemption commerciale pour sauvegarder le commerce et l'artisanat de proximité dans le périmètre de Biot village

## 8. DÉVELOPPER UNE ZONE ARTISANALE CHEMIN DES PRÉS

### Action réalisée

- Le Conseil Municipal du 26/03/2015 a approuvé le classement du secteur des Prés en zone d'intérêt communautaire pour développer la filière du nautisme (chantier naval, design, show-room...). Ce domaine est particulièrement moteur pour l'économie de la Côte d'Azur

### En +

- Un recensement des locaux vacants ou à céder est effectué tout au long de l'année pour permettre de faciliter l'installation de nouvelles entreprises ou artisans

## 9. FAVORISER L'INSTALLATION DES AGRICULTEURS PAR LA MISE À DISPOSITION DE FONCIER ET GRÂCE AU SOUTIEN À LA DISTRIBUTION EN CIRCUITS COURTS

### Actions réalisées

- Mise à disposition du complexe sportif Pierre Operto pour la fête InterAMAP des Alpes-Maritimes (14 juin 2015).

- Soutien à la création d'une AMAP biotoise (prêt de locaux, relais communication, participation à la fête InterAMAP)

- Soutien logistique à l'association La Ruche qui dit oui ! pour l'installation de stands de producteurs locaux, deux fois par mois, à l'espace commercial Saint Philippe

## 10. CRÉATION EN PARTENARIAT AVEC LA CASA D'UNE « RESSOURCERIE », LIEU DE REMISE EN ÉTAT ET DE RECYCLAGE DES OBJETS DU QUOTIDIEN

### Action réalisée

- Participation des Repairs Café Sophia Antipolis et du Pays Vençois et organisation d'une gratiféria et d'une bourse d'échanges au festival *Les Souffleurs d'Avenir* (29 au 31 mai 2015)

### Action en cours

- Soutien de la Municipalité à l'initiative de la création d'un Repair Café biotois

## 11. CRÉATION D'UN SERVICE PUBLIC DE POMPES FUNÈRES EN RÉGIE MUNICIPALE

### Action en cours

- Initiation du projet de création de pompes funèbres municipales consistant à accueillir les familles endeuillées et à les accompagner dans l'organisation des obsèques depuis la dé-

claration de décès. Il s'agit aussi d'offrir aux Biotois un service public de proximité à un coût maîtrisé

## 12. SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Actions réalisées

- Création du Comptoir des Initiatives en décembre 2014 permettant d'apporter soutien, aide et conseils à tous les porteurs de projets (associations, commerces, entreprises...)

- Adhésion au Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Sociale et solidaire (RTES) depuis décembre 2015

### En +

- Relance du partenariat avec le Fond d'Intervention pour les



# 3. Une participation citoyenne renforcée grâce à un dispositif municipal créateur de lien

- > 4 Conseils de Quartiers créés en 2014

## 13. METTRE EN PLACE LES CONSEILS DE QUARTIERS

### Action réalisée

- Quatre Conseils de Quartiers ont été mis en place en octobre 2014. Les Biotois participants ont élu leurs représentants, les citoyens relais. Les secondes séances des Conseils de Quartiers se dérouleront du 2 au 23 juin 2015, tous les mardis sur la base d'un ordre du jour conçu avec les conseillers de quartiers

## 14. CRÉER UN CONSEIL COMMUNAL DE LA VIE ASSOCIATIVE PRÉSIDIÉ PAR L'ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA VIE ASSOCIATIVE

### Actions réalisées

- Création de la commission de la vie associative.

- Gérard Vincent, Conseiller Municipal, est notamment délégué à la Vie Associative

## 15. FÊTE DES ASSOCIATIONS RÉTABLIE DÈS SEPTEMBRE 2014

### Action réalisée

- La Fête des Associations a été rétablie le 28 septembre 2014 avec près de 40 associations biotoises. La prochaine édition aura lieu le 5 septembre 2015

## 16. DONNER PLUS DE PLACE À L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION EN PARTICULIER DANS BIOT'INFOS

### Action réalisée

- La Municipalité a proposé un nouveau règlement intérieur adopté en Conseil Municipal du 26/06/14 donnant plus d'espace aux élus de la minorité dans les supports de communication municipale (1000 caractères pour 1 à 4 pages contre 300 auparavant, 1300 caractères pour 5 à 8 pages au lieu de 600, 1600 caractères de 9 à 80 pages contre 1300 et 3000 caractères pour les publications supérieures à 81 pages contre 2600 sous l'ancienne mandature). Une photo et un titre peuvent également être inclus dans la tribune ce qui n'était pas le cas sous l'ancienne Municipalité

### En +

- Création d'un Comité des Usagers du CCAS pour associer les bénéficiaires du club « Destination Retraite » au choix des animations, sorties et activités.



Fête des Associations 2014

## 4. Une ville numérique et intelligente au cœur du projet de développement

> Les Conseils Municipaux retransmis en direct sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr)

### 17. RACCORDER L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE À LA FIBRE OPTIQUE

#### Action réalisée

- Le raccordement en fibre optique des derniers bâtiments communaux (écoles, Espace des Arts et de la Culture et salles d'exposition municipales) a été effectué de janvier à mi-mars 2015 (montant des travaux : 95 042€)

### 18. CRÉER UN CYBER CENTRE

Ce projet sera réalisé au cours du mandat

### 19. DÉVELOPPER L'ACCÈS AU WIFI GRATUIT

#### Action réalisée

- Depuis mai 2014, la salle polyvalente P. Gilardi du complexe sportif, la salle des Associations et la Mairie annexe disposent d'une couverture wifi en libre accès pour tous

### 20. ÉTENDRE LES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES PAR INTERNET, NOTAMMENT VIA LE SITE DE LA VILLE DE BIOT

#### Action réalisée

- Cf. partie 1. Gestion municipale, point 4, p. 2

#### Action en cours

- Lancement du marché à procédure adaptée pour la création d'un nouveau site internet de la Ville de Biot qui permettra notamment une interaction plus fluide et directe entre la Municipalité, les services publics et les Biotois

### 21. RETRANSMETTRE LES CONSEILS MUNICIPAUX EN LIGNE

#### Action réalisée

- Depuis mi-juin 2014, les Conseils Municipaux de Biot sont retransmis en direct sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr) en intégralité. Les vidéos sont ensuite archivées sur le site et accessibles au public dès la semaine suivant la séance. Ces retransmissions s'inscrivent

dans la volonté de l'équipe municipale d'engager la commune dans la transition numérique, d'informer les Biotois en toute transparence et de renforcer le lien entre les élus et les administrés

### 22. AGIR POUR L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS AU NUMÉRIQUE

#### Actions réalisées

- Dans le cadre des Temps d'Accueils Périscolaires des activités liées au numérique ont été proposées aux enfants comme la réalisation et le montage de films sur tablettes

- Une formation à l'utilisation des outils numériques a été réalisée en septembre 2014 auprès des enseignants des écoles de Biot

### 23. DÉVELOPPER LA COMMUNE INTELLIGENTE AVEC DES DISPOSITIFS TELS QUE LA TÉLÉ-RELÈVE

#### Action réalisée

- Mise à disposition de données libres (*open data*) lors du Hackaton des *Souffleurs d'Avenir*



#### Action en cours

- Le 17 avril 2014, Guilaine Debras a signé la convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet OpéNRJ. Le 6 juin les capteurs dans le bâtiment de la Mairie Annexe étaient installés

### 24. UN ÉLU SE CONSACRERA À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN « BIOT NUMÉRIQUE »

#### Action réalisée

- Patrick Chagneau est adjoint au Maire, délégué au Développement économique, à l'Économie sociale et solidaire et à la Ville numérique

## 5. La sécurité des personnes et des biens, garantie de la qualité de vie

> Une première partie du chemin de Saint Julien désormais sécurisée

### 25. UNE VRAIE POLICE DE PROXIMITÉ

#### En +

- Les Maires de Biot et de Valbonne ont signé une convention de coordination entre leurs Polices Municipales dont la principale originalité est que chacune des Polices Municipales peut intervenir sur le territoire de l'autre pour une assistance administrative. Il n'y a pas d'autre exemple dans le département

### 26. DÉVELOPPER DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE SOLIDARITÉ ENTRE LES HABITANTS

#### Action en cours

- Permanences en Mairie Principale et Mairie Annexe d'une éducatrice spécialisée de la CASA à partir de septembre 2015

### 27. OPTIMISER LA VIDÉOSURVEILLANCE

#### Action réalisée

- Le raccordement en fibre optique du poste de contrôle de la Police Municipale à St-Philippe jusqu'à la gendarmerie de Valbonne, débuté en janvier 2015 est en cours de réalisation (montant des travaux : 290 000€ dont 275 000€ subventionnés par l'État). Il permettra le report des images de la vidéoprotection biotoise en direct à la gendarmerie

### 28. SÉCURISER LA CIRCULATION DES PIÉTONS

#### Actions réalisées

- La Municipalité a inauguré en mai 2015 des aménagements consistant à élargir la voie, créer des trottoirs et des places de stationnement, un cheminement piéton, un passage pour personnes à mobilité réduite ainsi que des barrières de protection au niveau de la nouvelle résidence St-Julien Park, chemin de Saint Julien

- Confortement du chemin des Vignasses  
- La sécurisation du jardin Frédéric Mistral sera achevée en juin 2015

#### À l'étude

- Aménagement et sécurisation de l'entrée du chemin de St-Julien  
- Des solutions sont à l'étude pour sécuriser la circulation des piétons et des riverains du chemin du Plan

### 29. CONTINUER LES TRAVAUX DE PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

#### Action en cours

- Assurer la continuité des travaux de prévention des inondations : acquérir la maîtrise foncière pour la construction du bassin des Horts, poursuivre les négociations avec les propriétaires des terrains concernés pour mener les études préalables à l'aménagement du bassin et relancer le marché de maîtrise d'œuvre en février 2015 pour la mise en œuvre des travaux



### 30. FORMER LES BIOTOIS AUX COMPORTEMENTS EN CAS DE FEU OU D'INONDATION

#### Action réalisée

- Formations des élus et des services municipaux à la prévention des risques majeurs et à la mise en place d'un plan communal de sauvegarde (exercice réalisé en mai 2015, avec 2 écoles et 2 établissements de Sophia Antipolis)

#### Action en cours

- Refonte du document d'information et de communication sur les risques majeurs (DICRIM) qui sera distribué dans tous les foyers biotois

#### En +

- Création d'un point de rassemblement (Conseil Municipal du 19/05/14) pour les habitants du quartier de la Brague en cas de débordement du fleuve côtier  
- Diagnostic en cours sur l'adressage du quartier des Issarts qui aujourd'hui ne permet pas l'accès des services de secours, ce qui pose un problème de sécurité publique  
- Adhésion à la plateforme Rainpol (délibération du 26/06/14) pour connaître l'avancée des précipitations en temps réel

## 6. Un service de proximité pour tous les habitants à toutes les périodes de la vie

> Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

### 33. PILOTER UN COMITÉ DE VEILLE SUR LES MODES DE GARDE

Ce projet sera réalisé au cours du mandat

### 34. ENCOURAGER DES STRUCTURES ALTERNATIVES

Ce projet sera réalisé au cours du mandat

### 35. CRÉER UN JARDIN D'ENFANTS ET UNE AIRE DE LOISIRS À LA FONTANETTE

Ce projet sera réalisé au cours du mandat

### 36. METTRE EN ŒUVRE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

#### Action réalisée

- La réforme des rythmes scolaires a été mise en œuvre à Biot avec un mot d'ordre principal : « le bien être des enfants ». Dans ce

cadre, la commune a mis en place des activités périscolaires structurantes et enrichissantes avec un impact financier sur les familles limité voire diminué

#### En +

- Création d'un comité de pilotage de tous les rythmes de l'enfant. La réunion du Comité Consultatif de la Vie Scolaire du 17 novembre 2014 a entériné l'intégration des accueils de loisirs en son sein et la mise en place d'un comité de pilotage sur tous les rythmes de l'enfant

### 37. ÉTABLIR UN PROGRAMME PLURIANNUEL DES TRAVAUX DES ÉCOLES

#### Actions réalisées

- Équipement et mise en sécurité, école St-Roch (montant des travaux : 13 699€)  
- Installation d'un portail, école Paul Langevin (montant des travaux : 2 040€)  
- Création de 2 classes, installation d'un vidéophone, équipement du plateau sportif, remise en état des jeux d'enfants école E.

Olivari (montant des travaux : 55 231€)  
- Entretien et réfection de l'étanchéité de la terrasse et remplacement d'un caniveau, école du Moulin Neuf (montant des travaux : 14 889€)

- Équipement courant et rattrapage nécessaire des bâtiments des écoles tout au long de l'année (montant de travaux : 65 406€)

### 38. AJOUTER UNE CLAUSE DE PROXIMITÉ DANS LES APPELS D'OFFRES ALIMENTAIRES

Ce projet sera réalisé au cours du mandat

### 39. CRÉER ET RÉHABILITER DES LIEUX DE VIE DE PLEIN AIR

#### Action en cours

- L'équipe municipale a souhaité redonner accès au plateau d'évolution sportif aux habitants du quartier St-Philippe pendant les week-ends. Parfait pour les familles et les

jeunes pour apprendre à faire du vélo ou du roller, ce plateau est un espace de convivialité offrant, en plus, une vue magnifique sur le littoral

### 40. CRÉER UN LOCAL POUR LES JEUNES

Ce projet sera réalisé au cours du mandat

### 41. METTRE EN PLACE LE NOCTAMBUS

Ce projet sera réalisé au cours du mandat

### 42. CRÉER UNE SALLE COMMUNAUTAIRE POLYVALENTE

Ce projet sera étudié dans le cadre de l'aménagement du versant des Bâchettes

## 7. La culture et la création, facteurs d'identité forte et sources d'attractivité économique

> 124 jours d'animation

> 53 événements associatifs soutenus par la Municipalité

### 46. DONNER AUX MÉTIERS D'ART LES MOYENS DE S'EXPRIMER ET DE SE DÉVELOPPER

#### Actions réalisées

- Refonte des documents de promotion de la Ville de Biot, notamment de l'Office de Tourisme avec la création d'une nouvelle charte graphique épurée et moderne, la mise à jour des supports tels que « Rencontre avec les créateurs », « Le chemin historique et géologique », les fiches de promotion du tourisme créatif  
- Création d'une newsletter touristique destinée à promouvoir les acti-

tivités relatives à la création et à l'animation de la commune à destination des prescripteurs du tourisme biotois (commerçants, hébergeurs, restaurateurs...) et des professionnels du tourisme

- Organisation d'un marché des créateurs biotois en novembre 2014  
- Diffusion d'une bande annonce de la Ville de Biot valorisant les métiers d'art durant les spectacles donnés à Marineland (depuis avril 2014)  
- Mise en valeur des métiers d'art biotois au sein du nouvel Office de Tourisme (4 chemin Neuf)  
- Rénovation des salles d'exposition municipales (46 rue St-Sébastien. Montant des travaux : 19 971€)

- Organisation de 4 expositions réunissant les talents Biotois et permettant les échanges artistiques avec d'autres communes (*Éclats de verre*, en été 2014, *Les 24 Volets de Noël*, en décembre 2014, *Œuvres à 4 mains*, de janvier à avril 2015, exposition monumentale *Les Capron*, d'avril 2015 à avril 2017)

#### Action en cours

- Participation de la Ville de Biot au Salon Révélation (Paris du 10 au 13 septembre 2015) avec 8 artistes biotois représentant les différents métiers d'art présents sur la commune. Ce salon sera une vitrine internationale pour le savoir-faire et la créativité biotoise

## LE SOUTIEN À LA CRÉATION

### 47. CRÉER DE NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

#### Actions réalisées

- 124 jours d'animation sur la commune d'avril 2014 à mai 2015 (*Les Reflets de Noël, Les 24 Volets de Noël, Halloween, Pignon sur rue*, cycle de conférences *La Science pour tous*, marchés des créateurs et des métiers d'art, festival *Les Souffleurs d'Avenir*, festival *Les Mardis Marionnettes...*)

- 53 événements associatifs soutenus par la Municipalité d'avril 2014 à mai 2015

- 5 650 visiteurs à la 1<sup>ère</sup> édition de *Pignon sur rue*, festival des arts de la rue et du cirque (10, 11, 12 avril 2015), en partenariat avec l'association culturelle Karwan

- Organisation du 1<sup>er</sup> festival de l'innovation écocitoyenne *Les Souffleurs d'Avenir* (29, 30, 31 mai 2015), en partenariat avec les associations environnementales et les entreprises sopolitaines. Plus de 80 animations gratuites entre Biot village et le Pré de la Fontanette

- Organisation du cycle de conférences « *La Science pour tous* » pour diffuser la culture scientifique et la rendre accessible au grand public (10 conférences en 2015)

- Organisation du premier événement à destination des seniors « *Le Jour du Senior* » (11 juin 2015)

- Création de deux points d'informations touristiques en partenariat avec Marineland et Antibes Juan-les-Pins

### 48. AMÉNAGER LE JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL POUR EN FAIRE UN VÉRITABLE THÉÂTRE DE VERDURE

#### Action réalisée

- Réalisation de travaux de mise en accessibilité et de sécurisation du jardin Frédéric Mistral avec aménagements paysagers, pose d'éclairages de balisage et de spots LED, mise en place de mains courantes et réfection du cheminement piéton (juin 2015 - Montant des travaux : 74 053,20€)



Festival des arts de la rue et du cirque « Pignon sur rue »

## LA CULTURE, IDENTITÉ DE LA COMMUNE

#### Action réalisée

- Affirmation de la créativité de la Ville de Biot avec la réalisation d'une nouvelle identité visuelle « Biot, la créative » (réalisation interne)

### 49. DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LE MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER ET L'UNIVERSITÉ

#### Action réalisée

- Réalisation d'un programme commun dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale avec la Ville de Biot, le musée national Fernand Léger et la médiathèque communautaire

#### Action en cours

- Installation de reproductions d'œuvres de Fernand Léger dans les abribus de la commune

#### À l'étude

- Impulser des projets innovants avec les étudiants du campus Sophia Tech dans le cadre d'appel à projets ou de stages

### 50. DÉVELOPPER L'OFFRE DE L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE, SOUTENIR LES MANIFESTATIONS DEVENUES INCONTOURNABLES

- Rénovation de 102 places de parking couvertes aux Bâchettes accessibles depuis mars 2015 (rénovation complète et accessibilité aux anciens boxes privés, réfection des sols, des murs et des éclairages des parkings couverts à droite de la calade (montant des travaux : 122 668€)

- Lancement d'une concertation avec l'ensemble des Biotois pour l'aménagement du versant des Bâchettes (250 participants). Le fruit de la concertation a permis la rédaction par la Municipalité d'un cahier des charges au plus près des besoins des Biotois

- Répondre aux besoins réels des Biotois et des commerçants immédiatement pour redynamiser Biot village en lançant la construction d'une centaine de places de parkings supplémentaires, en mettant en place un moyen d'accessibilité universelle pour la descente et la montée piétonne, en permettant un double sens jusqu'à la dernière planche du parking et en adaptant les cheminements piétons. Les premières places de parkings aux Bâchettes seront livrées au deuxième semestre 2016

- Réalisation d'un aménagement global à St-Éloi comprenant : une zone de mixité sociale avec des logements privés, sociaux, en accession à la propriété, des équipements publics et de cheminements piétons pour créer une continuité avec Biot village. L'objectif de ce projet est de favoriser l'installation de familles et de salariés de Sophia Antipolis à

- Conception d'une brochure de promotion des cours de l'Espace des Arts et de la Culture distribuée à tous les Biotois

- Organisation de la Fête des Associations (septembre 2014) avec près de 40 associations biotoises participantes (prochain rendez-vous le 5 septembre 2015)

- 465 660€ de subventions attribuées aux associations en 2015, soit 26 000€ de plus qu'en 2014

- Valorisation des associations biotoises à travers le magazine municipal *Biot Infos* et les supports de communication municipaux, relais des actualités associatives par le service communication municipal

- Soutien logistique, mise à disposition de la Police Municipale et relais communication pour le premier Bike & Run des Alpes-Maritimes (15 mars 2015)

- Réalisation du 1<sup>er</sup> Kids Design Glass en France (salle P. Gilardi, le 27 avril 2014) avec les élèves biotois, le Museum of Glass de Tacoma et les maîtres verriers Antoine Pierini et Nicolas Lary

- Organisation du 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre Vernante et Biot (dimanche 20 septembre 2015)

- Impulser la reprise de l'association La Maison des Artistes et Métiers d'Art Biotois (MAMAB) actuellement en sommeil pour promouvoir les métiers d'art de la commune vers l'extérieur et conserver le label Ville et

### OU LES EXPOSITIONS ET REDYNAMISER LA MAISON DES MÉTIERS D'ART DE BIOT.

#### Actions réalisées

- Une subvention exceptionnelle 36 000€ a été attribuée à l'association *Les Heures Musicales de Biot* en plus de sa subvention de 60 000€ pour permettre au festival de perdurer avec des comptes sains

- Achat d'une œuvre par la Ville de Biot dans le cadre de l'exposition « *La création partagée* » organisée par le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises.

- Organisation de l'exposition monumentale *Les Capron* en partenariat avec le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises

- Participation des élèves et professeurs de l'Espace des Arts et de la Culture aux événements communaux (Le Printemps Musical 2015, la Fête de la Musique 2014 et 2015, concerts dans l'église Sainte Marie-Madeleine pour Noël 2014)

- Organisation de spectacles de fin d'année (décembre 2014) par les classes de musique, danse et théâtre de l'Espace des Arts et de la Culture à la salle Paul Gilardi

- Valorisation de l'enseignement de l'Espace des Arts et de la Culture par la production de spectacles grand public. En plus du gala de danse annuel, les classes de théâtre se produiront le 12 juin 2015 à Anthéa (Antibes)

#### Action en cours

- Impulser la reprise de l'association La Maison des Artistes et Métiers d'Art Biotois (MAMAB) actuellement en sommeil pour promouvoir les métiers d'art de la commune vers l'extérieur et conserver le label Ville et

#### Métiers d'Art (courant 2015)

- Conception d'une brochure de promotion des cours de l'Espace des Arts et de la Culture distribuée à tous les Biotois

### 51. APPORTER UN SOUTIEN EFFICACE, LOGISTIQUE ET FINANCIER AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

#### Actions réalisées

- Organisation de la Fête des Associations (septembre 2014) avec près de 40 associations biotoises participantes (prochain rendez-vous le 5 septembre 2015)

- 465 660€ de subventions attribuées aux associations en 2015, soit 26 000€ de plus qu'en 2014

- Valorisation des associations biotoises à travers le magazine municipal *Biot Infos* et les supports de communication municipaux, relais des actualités associatives par le service communication municipal

- Soutien logistique, mise à disposition de la Police Municipale et relais communication pour le premier Bike & Run des Alpes-Maritimes (15 mars 2015)

- Réalisation du 1<sup>er</sup> Kids Design Glass en France (salle P. Gilardi, le 27 avril 2014) avec les élèves biotois, le Museum of Glass de Tacoma et les maîtres verriers Antoine Pierini et Nicolas Lary

#### Action en cours

- Organisation du 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre Vernante et Biot (dimanche 20 septembre 2015)

Biot. Actuellement, le prix des logements à Biot ne permet pas aux jeunes actifs de se loger sur la commune

#### En +

- Dans l'optique de préserver le cadre de vie biotois tout en développant du logement pour tous et d'encadrer les dispositions de la loi ALUR pour les adapter au territoire, la Municipalité a réalisé une modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- Lancement de la procédure de révision du PLU (Conseil Municipal du 17/02/15) en concertation avec les Biotois. La révision portera sur le logement, les espaces naturels, la valorisation du paysage ou encore sur les nouveaux modes de déplacements

### 55. UTILISER LE DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN AFIN DE GARDER LA VOCATION D'HABITAT PERMANENT DANS LE VILLAGE

#### Action réalisée

Cf. partie 2. Projet de développement économique, point 7, p. 2

### 56. PROCÉDER À LA RÉFECTION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE DANS LE VILLAGE

#### À l'étude

- Le projet de réfection de la place de l'église est actuellement à l'étude, les travaux proposés doivent également être soumis aux architectes des Bâtiments de France puisque la place se situe à proximité d'un monument classé

#### En +

- Étude pour la réfection de la rue Saint Sébastien avec une mise en valeur de l'entrée de ville et créer une continuité avec la Place des Arcades

### 57. MENER UNE POLITIQUE DE PRÉSERVATION DES RESTANQUES EN CONCERTATION AVEC LE PROGRAMME MIS EN PLACE PAR LA CASA

#### Action réalisée

- Durant le festival *Les Souffleurs d'Avenir* à Biot (29 au 31 mai 2015), un premier chantier de restauration des restanques situées sur le versant des Bâchettes a été ouvert au public en partenariat avec la CASA

### 58. AIDER LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE À AMÉNAGER LEUR LOGEMENT

Le projet sera lancé au cours du mandat

#### En +

- Le portage des repas à domicile a été réintégré en régie municipale pour garantir aux seniors un réel service public de proximité, conserver un lien régulier avec une personne connue et de confiance et s'assurer du bien-être des seniors Biotois



Portage des repas à domicile

# 9. L'aménagement du territoire, un environnement qui invite aux échanges

> Le jardin Frédéric Mistral désormais accessible à tous

> Un important budget alloué aux travaux d'entretien de la voirie communale



Journée des Ambassadeurs de l'Accessibilité

### 59. CRÉER UN PLAN « TROTTOIRS ET CHEMINEMENTS »

#### Actions réalisées

- Amélioration du cheminement piéton du chemin des Roses, reprise du revêtement du sol et mise en sécurité du jardin Frédéric Mistral (montant des travaux : 100 000€)

- Création d'un trottoir et élargissement partiel du chemin de Saint Julien avec enfouissement des réseaux aériens, réfection de la chaussée sur 950m<sup>2</sup> et pose de garde-corps sur 150m, le long du vallon pour la sécurisation de la voie (montant des travaux : 124 950€)

- Création d'un dos d'âne et extension du réseau des eaux pluviales, chemin du Plan (montant des travaux : 44 664€)

- Réfection du pavage de la rue Sevoulet et de l'impassé de la Calade (montant des travaux : 23 682€)

#### À l'étude

- Réfection de la place de l'Église

- Cheminement piéton entre le chemin du Plan et l'arrêt de bus de la Noria

### 60. CRÉER DES ESPACES DE GARAGES À VÉLOS RELAIS PRÈS DES ARRÊTS DE BUS

Le projet sera lancé au cours du mandat

### 61. POURSUIVRE LA MISE AUX NORMES DE L'ACCESSIBILITÉ DE LA COMMUNE

#### Actions réalisées

- Présentation du rapport 2013 de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées et des perspectives d'aménagement 2014 et 2015 au Conseil Municipal du 16/10/14

- Participation de la commune au dispositif Agendas d'Accessibilité Programmée pour rendre accessibles les bâtiments non conformes après le 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans le cadre d'un échéancier précis et d'un engagement financier

- Mise en place de la Journée des Ambassadeurs de l'Accessibilité (20/02/15) pour sensibiliser l'ensemble des commerçants biotois

à la mise en accessibilité de leur commerce

- Accompagnement des gestionnaires privés dans leur démarche de mise en accessibilité par le service municipal de l'urbanisme tout au long de l'année

- Mise en accessibilité du jardin Frédéric Mistral pour un lieu de spectacle accessible à tous (installation d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite à la place des marches entre la rue des Roses et la calade Saint Roch, réfection du sol pour faciliter les déplacements)

- Création d'un trottoir de 150m aux normes d'accessibilité, chemin de Saint Julien

- Amélioration de l'accessibilité à l'entrée de Biot village avec la création de nouvelles places de stationnement pour personnes à mobilité réduite

#### À l'étude

- Mise en accessibilité de la salle des Mariages

### 62. PORTER ET DÉFENDRE AUPRÈS DE LA CASA UN PROJET SUR LES PARCOURS ET LES FRÉQUENCES DES TRANSPORTS EN COMMUN

#### Actions réalisées

- Mise en place d'un abribus, chemin de la Castagne.

- Obtention de navettes d'été Envibus gratuites en 2014 avec la carte sans contact.

- Adaptation du trajet de la navette d'été Envibus de Biot village jusqu'à la gare SNCF de Biot (été 2015)

- Adaptation des horaires de la ligne 10 Envibus en adéquation avec le festival *Les Souffleurs d'Avenir* pour favoriser un mode de déplacement collectif

- Adaptation des horaires de bus de ramassage scolaire avec les horaires des écoles et de la gare SNCF de Biot (lignes 8S, 21, 10)

- Déplacement de l'arrêt de bus scolaire pour une meilleure sécurité des enfants aux Soulières

### 63. DÉFENDRE UN AMÉNAGEMENT DES BORDS DE LA BRAGUE JUSQU'À LA MER

#### Action réalisée

- Guilaine Debras, Maire de Biot, en tant que Vice-présidente du Syndicat Intercommunal de l'Amélioration de la Qualité des Eaux de la Brague et de ses Affluents (SIAQUE-BA) s'attache à défendre l'aménagement des bords de la Brague jusqu'à la mer

### 64. ÉTABLIR UN PROGRAMME PLURIANNUEL DES TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE SÉCURISATION DES VOIRIES COMMUNALES

#### Actions réalisées

- Reprise de l'affaissement de la chaussée, chemin des Prés et chemin du Val de Pôme (montant des travaux : 5 643€)

- Réfection de la chaussée et reprise de l'entrobé, route de l'Agasse (montant des travaux : 25 000€)

- Reprise de l'affaissement de la chaussée chemin de Saint Julien (montant des travaux : 22 360€).

- Opérations de débroussaillage sur les terrains communaux et bords de voies et taille d'arbres pour limiter le risque incendie et entretenir la commune (montant des travaux : 160 440€)

- Remplacement des caniveaux des eaux pluviales, allée des Colibris (montant des travaux : 20 331€)

- Réfection de la chaussée, extension des réseaux et suppression d'un poteau électrique dangereux, quartiers des Clausonnes (montant des travaux : 141 600€)

- Réfection de la chaussée et suppression de 4 pins dangereux, avenue Saint Philippe (montant des travaux : 11 632€)

- Réfection de la chaussée et extension du réseau des eaux pluviales, chemin de la Brague

# 8. Un aménagement durable concerté et une offre de logements destinée à tous

> Bâchettes : les premières places de parkings supplémentaires livrées en 2016

> St-Éloi : un aménagement global pour attirer des familles et des actifs

### 52. ENCOURAGER L'OFFRE DE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

#### Action en cours

- Une analyse des besoins sociaux est en cours sur la commune afin de répondre le plus justement possible aux besoins des Biotois tant en matière de logement que d'aides sociales, de maintien à domicile ou de services de proximité

### 53. RÉALISATION DU JUSTE PROJET SUR LE VERSANT DES BÂCHETTES

(montant des travaux : 22 800€)  
 - Réfection d'un mur en pierre, jardin Frédéric Mistral (montant des travaux : 48 925€)  
 - Confortement d'une berge, vallon des Combes (montant des travaux : 21 600€)  
 - Remplacement de la passerelle St-Jean, chemin de la Brague (montant des travaux : 110 262€)  
 - Goudronnage d'une piste en terre, extension des réseaux des eaux usées et de l'eau potable, chemin des Prés (montant des travaux : 81 600€)

- Création d'un dos d'âne, route des Clau-sonnes (montant des travaux : 5 967€)  
 - Reprise des bordures et caniveau, avenue Saint Philippe (montant des travaux : 12 706€)  
 - Reprise de grilles, calade des Bâchettes (montant des travaux : 9 904 €)

**Action en cours**

- Après concertation avec les riverains du quartier du Plan, une solution est envisagée pour limiter le passage des véhicules sur ces voies étroites et ainsi sécuriser les piétons

avec la mise en place d'un sens unique entre 7h30 et 9h30 dans le sens Fontanette/route de la Mer et le soir dans le sens route de la Mer/Fontanette

**À l'étude**

- Étude pour la régularisation de la voirie communale (réalisation en 2015)  
 - Étude pour la mise en place d'un schéma directeur de la voirie communale (réalisation en 2015)  
 - Étude pour l'aménagement et la sécurisation du chemin des Combes



# 10. Protection de l'environnement, lutte contre la pollution et préservation de la biodiversité

## > Organisation du premier festival de l'innovation écocitoyenne *Les Souffleurs d'Avenir*



- Accompagnement des commerces dans l'installation des panneaux de signalisation (enseignes, pré-enseignes)
- Enquête publique relative au devenir du site du Jas de Madame
- La Municipalité a émis le vœu auprès de la Préfecture au Conseil Municipal du 26 mars 2015 de se positionner défavorablement à la proposition de réaménagement de la carrière Silices et Réfractaires avec des déchets inertes
- Mise en place d'ateliers de sensibilisation sur l'environnement dans les écoles et accueils de loisirs municipaux
- Mise en place d'un partenariat avec l'association Vert Azur pour des interventions de prévention auprès de la Petite Enfance
- Sensibilisation et activités sur le développement durable mises en place par l'association « Activ' ta terre » auprès des accueils de loisirs
- Signature d'une convention avec l'Agence Régionale Pour l'Environnement afin d'intégrer des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics pour des achats responsables

### 65. PORTER AUPRÈS DE LA CASA UN PROJET D'AMÉLIORATION DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ET LA MISE EN PLACE DE BACS ENTERRÉS

Le projet sera lancé au cours du mandat

**En +**

- Un site de compostage a été installé (début 2015) au sein de l'école Eugène Olivari. En plus de son intérêt écologique, le compostage permet d'aborder avec les enfants des thèmes tels que le jardinage, la faune du compost, la biodiversité, le gaspillage alimentaire ou la réduction des déchets

### 66. APPORTER DES SOLUTIONS POUR LES GROS VOLUMES DE DÉCHETS VERTS DES PARTICULIERS

Le projet sera lancé au cours du mandat

### 67. ŒUVRER ACTIVEMENT DANS LA RÉDUCTION DES DÉPLACEMENTS EN VOITURE

Le projet sera lancé au cours du mandat

### 68. CRÉER DES JARDINS FAMILIAUX À ST-ÉLOI LE LONG DE LA BRAGUE

**À l'étude**

- Ce projet est à l'étude dans le cadre d'un aménagement global à St-Éloi

### 69. PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AGRÉÉES AUX COMMISSIONS D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

**Actions réalisées**

- Des représentants d'associations de protection de l'environnement sont actuellement membres des commissions d'urbanisme et d'environnement (ASLIB, ASEB)

**En +**

- Organisation du festival de l'innovation écocitoyenne *Les Souffleurs d'Avenir* (29 au 31 mai 2015) dont l'objectif est de sensibiliser le public à des comportements novateurs, raisonnés, en faveur de la protection de l'environnement  
 - Lancement de la révision du Règlement Local de Publicité en concertation avec les acteurs économiques et les associations environnementales

## Tribune libre

### Le difficile apprentissage

Quatorze mois de mandat et Guilaine Debras n'inspire déjà plus confiance. Les problèmes s'enchaînent en cascade. Deux élus démissionnent, une troisième a rendu ses délégations, une quatrième est partie à l'étranger pendant de longs mois. Les responsables des services municipaux quittent la mairie les uns après les autres et préfèrent aller travailler sous d'autres cieux. La promesse du « juste » projet des Bâchettes s'avère être un vrai fiasco administratif et financier. Quant à sa politique événementielle, elle rencontre peu de succès tout en étant

bien coûteuse : 69 000 euros pour Pignon sur Rue, 1 800 personnes sur 3 jours selon *Nice-Matin*, pas mieux pour les Souffleurs d'avenir pour un coût de 50 600 € ! Ces fêtes sont normalement prévues pour dynamiser le village ; il ne s'agit pas de faire plaisir à une minorité donneuse de leçons sur le vivre ensemble ! Malgré tout, Guilaine Debras garde le sourire aux inaugurations des projets initiés par notre équipe : première pierre de l'académie de tennis Mouratoglou, médiathèque, la maison de retraite médicalisée et l'office de tourisme. Grâce à vous chers Biotois, notre amie Sophie Deschaintres a été

élue au Département au côté d'Éric Pauget, nous vous en remercions chaleureusement ainsi qu'Éric Ciotti et Jean Leonetti.

Jean-Pierre Dermit et l'équipe « Restons forts pour Biot »



La Lettre du Maire  
 éditée par la Ville de Biot

Directeur de la publication et  
 de la rédaction  
 Guilaine Debras, Maire de Biot

Rédaction  
 Service Communication  
 Contact : 04 92 91 55 95  
 www.biot.fr - communication@biot.fr

Infographie / Mise en page / Photos  
 Service Communication

Impression  
 Trulli - Imprimée en 6000 exemplaires  
 N°ISNN : 1250-7415

